



Une large faiblesse des candidatures de femmes tête de liste aux élections municipales 2026

Revue de presse

- | | |
|--|-----------------|
| 1. La Marseillaise | 6 mars 2026 |
| 2. Midi Libre | 7 mars 2026 |
| 3. Midi Libre | 9 mars 2026 |
| 4. Midi Libre | 8 mars 2026 |
| 5. La nouvelle République des Pyrénées | 20 février 2026 |

« Les femmes ne représentent que 20% des maires de France »

ENTRETIEN

Geneviève Tapié est présidente et fondatrice de l'Observatoire régional de la parité d'Occitanie, créé au lendemain de la première loi sur la parité du 6 juin 2000. À la veille des élections municipales, elle rappelle que si la part des femmes maires progresse, ces dernières restent minoritaires et sont souvent à la tête des communes les plus petites et les moins dotées.

La Marseillaise : Pour la première fois lors des élections municipales de mars 2026, la parité obligatoire sur les listes électorales s'applique même aux communes de moins de 1 000 habitants. Qu'est-ce que cela va changer ?

Geneviève Tapié : Depuis la première loi sur la parité, le nombre de conseillères municipales a bondi. Entre 2001 et 2020, on est ainsi passé de 31,7% de femmes dans les conseils municipaux à 42,4%. Ce chiffre incluait les communes de moins de 1 000 habitants, qui sont désormais soumises à la parité également. Donc à la fin du mois de mars 2026, la part de femmes dans les conseils municipaux devrait atteindre les 48%, bien qu'avec une petite déperdition possible, parce qu'il y a eu quelques autorisations de proposer des listes incomplètes. Cependant, il faut bien comprendre que la part des femmes à la tête des exécutifs, c'est-à-dire le nombre de femmes maires, progresse de son côté bien moins rapidement. Aujourd'hui, elles ne représentent qu'environ 20% des maires de France.

Quelle est la situation en



Geneviève Tapié est présidente de l'Observatoire régional de la parité d'Occitanie, vice-présidente du Parlement de la Mer et membre du Ceser. PHOTO DR

Occitanie ?

G.T. : L'examen des 6 317 listes candidates au premier tour des prochaines élections municipales dans les 4 446 communes d'Occitanie révèle que les femmes ne représentent toujours que 20,11% des têtes de liste pour 2026. Par ailleurs, l'Hérault est un peu au-dessus de cette moyenne, avec 23,44% de femmes en tête de liste, et le Gard n'en compte que 18,40%. Pourtant, l'Occitanie est une région avec de nombreuses femmes à des postes de commandement, puisque la présidente de Région est Carole Delga et que quatre départements sont présidés par des femmes (l'Ariège, l'Aude, le Gard et les Pyrénées-Orientales).

Qu'est-ce qui explique que les

femmes soient sous-représentées dans les mandats de maires ?

G.T. : D'abord, c'est tout simplement parce qu'il n'y a pas assez de contraintes légales pour ces élections. Pourtant, on l'a fait pour les élections départementales, donc c'est possible de changer la loi pour instaurer la parité des maires. La deuxième raison, c'est que plus on monte dans les communes importantes et qui ont des moyens, moins il y a de femmes candidates. Ainsi, nous nous sommes rendu compte que les hommes laissent leur place principalement dans des communes dotées de peu de moyens. Sur le mandat sortant, il y avait 19% de femmes maires et 72% d'entre elles l'étaient dans des communes de moins de 1 000 habi-

tants. Et ce manque de contraintes légales a aussi des conséquences dans les intercommunalités, parce que l'usage veut que ce soient les maires des communes qui y siègent et que ce n'est pas un scrutin au suffrage universel. C'est la raison pour laquelle le pourcentage de femmes dans les intercommunalités est honteux : il est inférieur à 30% ; le nombre de vice-présidentes est inférieur à 15% ; et le nombre de femmes présidentes est à peine au-dessus de 5%. Si elles sont rarement à la présidence des intercommunalités, c'est parce que les communes plus importantes y ont davantage de représentativité, et les femmes sont plus souvent à la tête de petites communes, qui ont donc moins de représentativité.

Donc selon vous, la solution passe par les évolutions législatives ?

G.T. : Oui, pour que les choses changent, il faut des lois. Notamment parce que souvent, la société est en avance sur ses élites et ses décideurs. La preuve étant que si vous leur demandez, une majorité des Français est favorable en principe à ce que les femmes soient maires. Mais même avec une opinion publique favorable, il y a toujours des résistances. Ce combat pour faire évoluer la loi se mène à plusieurs échelles, et notamment au niveau européen. Rappelons que la première loi sur l'égalité des salaires entre les hommes et les femmes de 1972 était la traduction dans le droit national d'une directive européenne. Nous, à l'Observatoire régional de la parité, nous menons donc une action internationale poussée, notamment avec des femmes allemandes, parce que si la Commission européenne prend une directive sur la parité des mandats de maire, les États membres seront obligés de suivre.

Propos recueillis par Nina Bailly

Marie-Pierre Pons, une femme en tête de liste

Élue maire de Cessenon-sur-Orb à la suite des élections partielles de 2016, Marie-Pierre Pons fait partie des 20% de femmes à la tête d'une commune.

À la question de savoir si la loi devrait imposer la parité des maires en France, Marie-Pierre Pons, maire sortante de Cessenon-sur-Orb, concède : « Intellectuellement, on ne devrait pas en avoir besoin, mais c'est évident que la loi sur la parité des listes a donné un coup d'accélérateur et nous avons gagné beaucoup de temps. »

La maire sortante considère pourtant que rien ne l'empêchait « a priori » d'accéder à la



Marie-Pierre Pons est maire de Cessenon-sur-Orb depuis 9 ans et candidate à sa réélection. PHOTO DR

tête de sa commune, si ce n'est ses propres « barrières mentales » : « J'ai mis du temps avant de me sentir légitime, ce qui, je pense, est profondément féminin malheureusement. J'ai toujours peur de ne pas me sentir à la hauteur. »

Les femmes doivent « faire leurs preuves »

Marie-Pierre Pons est également conseillère départementale du canton de Saint-Pons-de-Thomières. « Il y a 16 femmes maires dans le canton et nous parlons beaucoup ensemble, raconte-t-elle. Elles disent toutes qu'être une femme maire peut parfois être difficile, parce que la place ne nous est pas laissée facilement : il faut s'imposer. Nous devons constamment prouver que nous sommes compétentes, alors que certains hom-

mes sont considérés comme compétents "a priori". D'ailleurs, les autres femmes maires que je connais sont toutes des bosseuses, parce que pour nous, il faut aller chercher cette légitimité. » L'édile se rappelle avec humour s'être retrouvée dans des situations où des personnes s'adressaient plus volontiers à son adjoint qu'à elle, parce qu'il était un homme.

Elle conclut : « Je ne peux qu'encourager les femmes à se lancer dans cette belle aventure, parce que c'est très enrichissant. Cependant, cela représente quand même une charge mentale importante, qui peut être dure à concilier avec la vie privée : dans mon canton, la plupart des maires ont une cinquantaine d'années ou sont retraitées. »

N.B.

Municipales 2026 en Occitanie : à peine une liste sur cinq est conduite par une femme, "le compte n'y est pas"

ABONNÉS 

Seulement 20 % des femmes sont têtes de liste en Occitanie pour les élections municipales. / MIDI LIBRE - SYLVIE CAMBON



Municipales, Politique, Occitanie

Publié le 07/03/2026 à 18:54 , mis à jour à 18:59

Article rédigé par **SOPHIE GUIRAUD**



Midi Libre

Plus de vingt-cinq ans après le vote de la première loi sur la parité, les candidates au fauteuil de maire ne se bousculent pas pour ces municipales 2026.

"Le compte n'y est pas" : plus de vingt-cinq ans après la loi du 8 juillet 1999 qui "favorise l'égal accès des femmes et des hommes aux mandats électoraux et fonctions électives", Geneviève Tapié fait un bilan en demi-teinte de la place des femmes dans la vie municipale. "L'examen des 6317 listes candidates au premier tour des prochaines élections municipales dans les 4446 communes d'Occitanie révèle un déficit criant de femmes parmi les têtes de liste : 80 % d'hommes et 20 % de femmes", constate la présidente de l'Observatoire régional de la parité d'Occitanie.

Si les municipales 2026 sont celles de la parité sur toutes les listes, elles offrent aussi un piteux état des lieux de leur place au premier plan, notamment dans les grandes villes de la région : certes, à Montpellier, 6 femmes conduisent une liste, quasiment une sur deux. Mais aucune à Nîmes, Béziers ou encore Alès.

"Un homme de plus de 60 ans"

"L'image d'un maire, c'est celle d'un homme de plus de 60 ans", assène Emmanuelle Gazel, candidate (PS) à sa réélection à Millau. Encore aujourd'hui ? "Oui, très majoritairement". Et "comme toutes les minorités, on doit travailler et prouver davantage qu'on est légitime. Il faut faire ses preuves". Et de citer Vigdís Finnbogadóttir. En 1980, l'Islandaise était la première présidente élue au suffrage universel, un événement historique au retentissement mondial. "Elle disait qu'au départ, on t'ignore, puis qu'on se moque de toi, puis qu'on t'attaque. Rien n'a changé. Une femme qui a de l'autorité est autoritaire, un homme a du charisme..." La comparaison joue toujours en défaveur du féminin, "et c'est d'autant plus vrai qu'on a moins de 50 ans", insiste l'Aveyronnaise âgée de 48 ans, également présidente de la communauté de communes Millau Grands Causses.

"Être une femme face à quatre hommes, c'est la réalité et c'est compliqué. Et c'est compliqué de trouver des femmes pour constituer sa liste", ajoute Najate Haie, candidate socialiste à Castelnau-le-Lez, qui se lance pour la première fois, après deux mandats d'adjointe, en Bourgogne Franche-Comté.

“ Je crois qu'on est surtout différentes sur la méthode, on est dans l'opérationnel, très pragmatiques, on fait de la politique autrement. ”

"Ah vous êtes plus jolie en photo, vous faites plus jeune... quand je vais au contact, ce n'est pas toujours simple de parler programme", regrette Najate Haie. "Comme je suis socialiste, comme on est aux portes de Montpellier, j'entends aussi que c'est Michaël Delafosse qui m'a placée là", ajoute-t-elle. "Je suis la potiche, ou l'Arabe de service. Ça, on le dit aussi aux hommes, mais un peu plus aux femmes". Et aussi : "Va t'occuper de tes gosses ! " "Comment allez-vous faire avec cinq enfants ?" (Elle en a trois).

"Je pense qu'être maire sur le plateau du Larzac, c'est plus difficile pour une femme que pour un homme", ajoute Françoise Olivier, qui a enchaîné deux mandats à Saint-Félix-de-l'Hérès, 33 habitants, au nord de l'Hérault. Pour elle, "on écoute moins les femmes". "Le nombre de fois où on m'a dit "Madame Rouverand, vous ne comprenez rien"...", témoigne la Nîmoise Valérie Rouverand, élue d'opposition à l'équipe de Jean-Paul Fournier, numéro deux de la liste divers droite "L'avenir nîmois". Elle dit "avoir vécu et vit au quotidien la discrimination parce que je suis une femme". Emmanuelle Gazel raconte à l'identique, alors qu'elle a fait face à "des remarques sexistes et condescendantes, du fait de mon âge et de mon genre" : "On va lui expliquer, à la petite..."

Assumer une troisième journée

"Parce que les femmes gèrent beaucoup de choses dans la sphère professionnelle et personnelle, parce qu'elles ont du mal à faire des choses pour elles, parce que c'est comme si, en décidant de s'engager, elles trahissaient les règles du patriarcat", dit Najate Haie. Et ces règles font que "très peu de femmes sont tête de liste" : "On nous refille l'éducation, le social... j'ai rarement connu des adjointes aux finances ou à la sécurité", ajoute la candidate, qui se définit comme une "féministe".

La réalité est têtue : "On a une femme présidente de région, quatre femmes présidentes de département en Occitanie. On pourrait penser qu'il y a aussi plus de femmes maires qu'ailleurs en France, ce n'est pas le cas, il n'y a pas d'effet d'entraînement. Parce que le poste de maire est un réel poste de pouvoir, c'est le socle de la démocratie, c'est là où se bâtissent les carrières", analyse Geneviève Tapié, qui rappelle encore que "72 % des maires femmes sont à la tête de communes de moins de 100 habitants en Occitanie", "là où on prend des coups parce qu'on a peu de moyens, peu de budget, d'indemnités, de services techniques, un secrétariat restreint... là où les maires s'occupent de tout". Mais un autre fait perdure : "Les femmes sont moins disponibles que les hommes, parce que 80 % des tâches domestiques leur incombent encore, et elles se posent la question de la légitimité."

Aurélia Troupel, maîtresse de conférence en science politique à l'Université de Montpellier, renchérit : *"Les femmes continuent à assumer 75 % des tâches domestiques. Avoir une vie électorale, c'est assumer une troisième journée, en sachant qu'on aura du mal à tout bien faire".* Et il faut le gérer dans la durée : *"On devient rarement maire du premier coup, une carrière politique se construit".*

Toute l'actu sur la campagne des municipales 2026 par ici

Enfin, *"les femmes ne se retrouvent pas forcément dans ce mode d'investissement qui peut être très gratifiant mais qui donne aussi le sentiment d'avoir fait son maximum, pour un résultat peu satisfaisant. Il y a aussi des manières de faire qui ne leur conviennent pas, le monopole de la parole, ne pas s'écouter parler... la politique reste un monde d'affrontements et de conflictualité, la phase de crispations que l'on traverse le rappelle. Alors les femmes font un mandat et elles passent à autre chose, dans l'associatif par exemple. Le résultat est plus évident, et on prend moins de coups".*

Un rapport au pouvoir différent ?

"Je ne pense pas que ça aurait été la même chose avec un homme", glisse Françoise Olivier, encore présente sur une des deux listes en course cette année. Pas pour garder le pouvoir, parce qu'il *"ne faut pas faire le mandat de trop"*. Elle s'est *"passionnée"* pour sa fonction, et tire de l'expérience un bilan positif et sans complexes. Emmanuelle Gazel *"n'aime pas les catégories ni les stéréotypes"* de genre. Mais néanmoins... *"Je crois qu'on est surtout différentes sur la méthode, on est dans l'opérationnel, très pragmatiques, on fait de la politique autrement. J'ai été extrêmement attachée au respect de la parole donnée, ce qui ne veut pas dire que des hommes ne sont pas comme ça, et au quotidien des Millavois. Le porte à porte, on l'a fait tout le mandat, pas uniquement pour la campagne"*.

"Non, je ne me suis pas effacée et je ne me serais pas effacée face à un homme, j'incarne, avec mon binôme, une autre façon de faire de la politique. Parce que c'est un "jeune" homme de 40 ans, parce que je suis une femme...", réagit la Nîmoise Valérie Rouverand, *"la première à se lancer à Nîmes en janvier 2025"*, après *"des années à se préparer à porter un projet pour la ville"*. Si elle est passée numéro 2 derrière Julien Plantier, elle n'y voit pas un relent de *"pratiques politiques anciennes"* qu'elle dit combattre : c'est *"un partage de responsabilités"*. *"Si notre liste passe, je postulerai à la présidence de l'Agglo"*, rappelle-t-elle, consciente de son statut de *"challenger"*.

Un avenir meilleur ?

"Une nouvelle génération arrive", espère Valérie Rouverand. *"J'ai été la première femme maire de Millau, le droit des femmes avance !"*, estime Emmanuelle Gazel, qui en tire une grande *"fierté"*. Celle aussi *"d'avoir ouvert des portes à des jeunes femmes de conviction talentueuses"*. Selon elle, les choses ont déjà beaucoup changé : *"On a eu des générations de femmes politiques qui se comportaient comme des hommes... moi, j'ai eu à cœur de rester une femme"*. Mais *"il reste beaucoup de travail"* : *"Dans ma recherche de colistiers, les hommes m'ont souvent dit oui, quand beaucoup de femmes ne s'en sentaient pas capables"*.

À lire aussi : Municipales 2026 : sacrifice, peur du vide, passion... En Occitanie, ces maires qui veulent (encore) prolonger leur bail

Geneviève Tapié met en garde : *"Les acquis sont fragiles. Chaque fois qu'il y a eu des avancées, il y a eu des tentatives de freiner la parité. Une place pour une femme, c'est une de moins pour un homme. Lors du vote de la loi sur la parité des listes dans les communes de moins de 1000 habitants, j'ai entendu les mêmes réflexions que lors du vote de la loi Neuwirth sur la contraception en 1967. C'est le même raisonnement, pour contrôler et canaliser l'accès des femmes au pouvoir"*. Aurélia Troupel est aussi *"toujours surprise d'entendre les mêmes réflexions, 25 ans après le vote de la première loi sur la parité"*. L'éternelle interrogation sur *"la légitimité"*.

Municipales : seule une tête de liste sur 5 est une femme dans les P.-O.

PYRÉNÉES-ORIENTALES

À l'approche du scrutin municipal du 15 mars prochain, l'Observatoire de la parité alerte : dans les Pyrénées-Orientales, seules 68 femmes sont placées en tête parmi les 327 listes déposées en préfecture. La parité, désormais obligatoire au sein des listes, peine toutefois à se concrétiser pour les premiers noms, appelés à devenir maires.

L'Observatoire régional de la parité d'Occitanie a publié, le 2 mars dernier, un état des lieux des candidatures pour le premier tour des élections municipales. Le constat global révèle un déséquilibre persistant entre les genres à l'échelle régionale. Sur les 6 317 listes enregistrées dans les 4 446 communes d'Occitanie, les femmes ne représentent que 20,11 % des têtes de liste. Ce chiffre traduit une domination masculine persistante avec 80 % d'hommes aux premières places des scrutins. Dans le département des Pyrénées-Orientales, la situation locale s'inscrit dans cette tendance, tout en dépassant légèrement la moyenne régionale. Pour les 226 communes du territoire, les préfectures ont comptabilisé 327 listes candidates. Parmi celles-ci, 68 femmes figurent en position de tête de liste, ce qui représente un taux de 20,80 %. Ce taux place le département au-dessus de la moyenne régionale, éta-

blie à 20,11 % pour l'ensemble de l'Occitanie. À l'échelle de la région, 1 264 femmes têtes de liste ont été recensées sur un total de 6 317 listes, dans 4 446 communes. Les disparités entre départements sont notables. L'Ariège affiche le taux le plus élevé avec 31,20 %, loin devant l'Hérault (23,44 %). À l'inverse, le Gers (17,10 %) et les Hautes-Pyrénées (17,70 %) enregistrent les résultats les plus bas.

Les Pyrénées-Orientales se situent dans la moyenne haute, aux côtés du Tarn (20,60 %) et devant des départements plus peuplés comme la Haute-Garonne (19,30 %) ou l'Aude (18 %). Des résultats que l'Observatoire de la parité qualifie de « décevants ».

Pour l'Observatoire régional de la parité, cette sous-représentation n'est pas anodine. « Quand la démocratie vacille, il faut la stimuler face aux extrêmes », souligne l'organisme, rappelant que les commu-



Les femmes sont encore extrêmement minoritaires en tête de liste.

PHOTO: CLERMONT

« Le compte n'y est pas »

nes, bases du système démocratique, ont tout à gagner d'une meilleure représentation féminine. Bien que la loi du 31 mai 2025 impose désormais la parité sur les listes dans l'ensemble des communes, « la rareté des têtes de liste féminines n'augure pas d'une augmentation des femmes maires », déplore l'organisme, qui estime que cette mesure « ne suffit pas pour que les femmes aient enfin leur place légitime » au poste de premier magistrat.

Actuellement, la proportion de femmes exerçant la fonction de maire plafonne autour de 20 % au niveau national et local. Pour les défenseurs de la parité, l'enjeu dépasse la simple représentativité statistique.

Le communiqué de presse avance que la vitalité démocratique « passe par le constat partiel de plus de femmes maires à la tête des communes ».

Malgré un combat mené depuis plus de 25 ans, l'Observatoire conclut que « le compte n'y est pas ». Alors que le premier tour des élections municipales se profile, il appelle à une prise de conscience collective. La parité ne se limite pas à une obligation légale : elle doit devenir une réalité concrète, notamment dans les postes à responsabilité. Les résultats définitifs du scrutin diront si cette dynamique s'amorce enfin. Les électeurs sont appelés aux urnes pour le premier tour de scrutin ce 15 mars. En 2020, 31 femmes avaient été élues maires parmi les 226 communes (13,7 %), pire score d'Occitanie. Puis 32 en 2023 (14,15 %).

Nicolas Monnet

« Au final, il y aura moins de 20 % de femmes maires »

« Même si on est au-dessus de la moyenne régionale, au final il y aura moins de 20 % de femmes élues maires » dans les P.-O., déplore Edmond Jorda, président de l'Association des maires de France dans le département. « Soit le même ratio que lors du précédent mandat. » Selon l'écu, cette part de premières magistrats serait même en régression depuis 20 ans. Mais « on peut se consoler grâce à la parité dorénavant obligatoire dans les exécutifs municipaux » (le collège des adjoints, NDLR) où autant de femmes que d'hommes doivent être désignées par le conseil municipal selon la loi de 2025.

Un tiers de premières adjointes

À quelques jours des prochaines élections municipales, la France compte 485 627 conseillers municipaux répartis dans 34 956 communes, selon les données du fichier des élus lors des élections de 2020. Dans les instances municipales appelées à être renouvelées, on compte 58 % d'hommes contre 42 % de femmes. Une relative parité qui cache mal une réalité : les femmes sont moins représentées aux premiers postes. Ainsi, selon le fichier des élus, 27 502 hommes sont maires (soit 78,9 %) et seulement 7 371 femmes le sont (soit 21,1 %). À noter que le poste de 1er adjoint au maire. Sur l'ensemble de la France, 22 554 sont des hommes (soit 66,3 %) mais 11 461 (soit 33,7 %) sont des femmes.

Un pont pour Liberti, un candidat se voit au second tour, parité non respectée : retrouvez les embruns et coups de mer à Sète et sur le bassin de Thau

ABONNÉS 



Retrouvez les embruns et coups de mer de la semaine.



[Rendez-vous de la rédaction](#), [Municipales](#), [Politique](#)

Publié le 08/03/2026 à 10:31

MIDI LIBRE

Écouter cet article 



00:00 / 02:25

Powered by **majelan X**

Petites phrases, infos décalées, brèves et autres échos de la ville... Retrouvez les embruns et coups de mer à Sète et sur le bassin de Thau.

Parité dans les têtes de listes : le compte n'y est pas !

L'anecdote ne manque pas de sel au lendemain de la Journée internationale des droits des femmes et à quelques jours du premier tour des élections municipales. L'Observatoire régional de la parité a épluché les 6 317 listes constituées pour le scrutin du 15 mars. Il révèle qu'en Occitanie, 80 % des têtes de liste sont des hommes et seulement 20 % sont des femmes (75 %-25 % sur le plan national, NDLR). L'Hérault est l'un des moins mauvais élèves avec 23,44 % de femmes. Et sur le bassin de Thau ? Eh bien notre territoire ne se démarque pas vraiment puisque seulement 8 femmes (2 à Sète, 1 à Vic-la-Gardiole, Mèze, Poussan, Bouzigues, Montbazin et Balaruc-le-Vieux) se retrouveront à la tête des 42 listes recensées sur les quatorze communes, soit 19 % !

Un pont "François Liberti" à l'Île de Thau ?

Dans un conseil d'Agglo sans tension, l'élu sétois Vincent Sabatier a bien fait rire toute l'assemblée, jeudi, à la suite d'une délibération sur la sécurisation de l'apport d'eau près du nouveau pont de l'Île de Thau. *"Ce sera d'ailleurs le pont François Liberti*, a lancé le conseiller sétois. *En revanche*, a-t-il dit en se tournant vers Laura Seguin, la tête de liste de Nouvelles pages, et sa colistière Véronique Calueba, *si vous continuez à lui faire coller des affiches électorales sous la pluie, il ne sera plus vivant au moment de l'inauguration du pont.*" Et chacun de reconnaître, une fois le calme revenu, toute l'implication de l'ancien maire de la ville.

À Frontignan, Thibaut Cléret se voit au second tour

Il l'a annoncé sur ses réseaux. Le candidat DVD Thibaut Cléret-Villagordo, tête de liste de Frontignan la Peyrade d'abord, organisera un meeting le mercredi 18 mars à la salle de l'Aire. Bref une réunion publique d'entre-deux tours.

Municipales : c'est l'heure des courriers et des rumeurs

En cette dernière semaine de la campagne pour les élections municipales, tous les moyens sont bons pour essayer de déstabiliser tel ou tel candidat. Fleurissent donc ces derniers jours dans les boîtes aux lettres ou sur les réseaux sociaux (dans cet espace libre il peut y avoir du haut niveau) des lettres de dénonciations, des faux journaux, des attaques directes, indirectes ou même à trois bandes sans oublier les rumeurs tombant comme par hasard à ce moment-là de l'année. Bref. Vivement que tout cela se termine.

Municipales à Tarbes. Aucune femme tête de liste : la ville préfecture des Hautes-Pyrénées "épinglée" par l'observatoire régional de la parité



Première femme maire de Tarbes à la suite de "l'empêchement" judiciaire de Gérard Trémège, Andrée Doubrère ne devrait pas avoir de successeur. / Photo Bastien Arberet.



Municipales 2026, Hautes-Pyrénées, Tarbes

Publié le 20/02/2026 à 14:01

Article rédigé par **Cyrille Marque**



NRPpyrenees.fr

Écouter cet article ⓘ



00:00 / 04:45

Powered by **majelan X**

Bien que 23 % de femmes soient maires dans les Hautes-Pyrénées, aucune candidate ne se présente à l'élection municipale de Tarbes en 2026. Nous avons interrogé plusieurs actrices du scrutin de mars, pour connaître leurs points de vue et tenter d'expliquer les raisons de cette absence.

Résultats des élections

Région / Département / Commune



Alors que près de 23 % des communes des Hautes-Pyrénées (au-dessus de la moyenne d'Occitanie à 19 %) ont des femmes à leur tête, pas l'ombre d'une candidate à la mairie dans la ville préfecture.

Présidente de l'observatoire régional de la parité d'Occitanie, Geneviève Tapié a beau jeu d'épingler la capitale de la Bigorre en termes de parité. Certes, la loi est observée à la lettre mais il n'y aura pas de femme sur la ligne de départ de l'élection municipale en 2026.

"Cela montre que si la loi n'intervient pas pour réguler la parité, les mauvaises habitudes perdurent. On constate que plus les municipalités sont grandes, moins il y a de femmes, parce que les enjeux de pouvoir sont infiniment plus grands à Tarbes que dans les villages".

Marion Marin qui occupe une place de choix sur la liste de Michel Garnier, ancien directeur de cabinet de Gérard Trémège, pense "qu'être engagé en politique exige de la disponibilité". Est-ce à dire que les femmes donnent plus d'importance à leur vie privée et familiale ? "Pour ma part, j'ai toujours veillé à respecter un équilibre entre mon mandat d'élue, mon travail dans le médico-social et la santé, et ma vie de famille, car j'ai encore deux enfants jeunes".

Pour l'adjointe au maire en charge de la propreté, de l'environnement et du cadre de vie, "être candidate à une mairie comme Tarbes, n'est pas une question de genre mais plutôt d'envie. On ne m'a jamais dit : "N'y va pas". Peut-être que si je n'avais pas eu d'enfant ou un job alimentaire, j'aurais fait d'autres choix".

Pour Marion Marin, la place des femmes en politique n'est pas une question de sexe mais de compétence. "Grâce à mon tempérament solaire et fédérateur et parce que je maîtrisais mes sujets, j'ai fait ma place, sans jouer des coudes".

"La politique locale ne doit pas être une opposition entre hommes et femmes"

N° 2 sur la liste d'Eric Peyrègne qui affiche ouvertement son étiquette UDR/RN, Véronique Dutrey estime elle aussi que l'absence de candidates à la mairie de Tarbes "n'est ni le fruit d'une exclusion, ni d'un choix idéologique contre les femmes. C'est simplement le résultat des dynamiques locales. Cette

fois-ci, ce sont majoritairement des hommes qui ont pris cette initiative. Demain, ce seront peut-être davantage des femmes.

Ce qui compte pour moi, ce n'est pas le genre de la personne en tête, mais la solidité du projet, la cohérence de l'équipe et l'engagement sincère pour les habitants. L'égalité, pour moi, ce n'est pas imposer des candidatures mais permettre à celles et ceux qui veulent s'engager de le faire librement.

Je crois profondément que la politique locale ne doit pas être une opposition entre hommes et femmes, mais une coopération où chacun apporte ses compétences, son expérience et sa vision. Ma présence en numéro 2 démontre que la confiance et la responsabilité ne sont pas une question de genre, mais de capacité et d'implication".

"Quand on est une femme, on n'a pas le droit à l'erreur"

N° 2 sur la liste de Pascal Claverie, Elisabeth Brunet écartée de la délégation au sport par Gérard Trémège, a souffert "du système patriarcal et misogyne de l'ancienne municipalité". Pourtant, "je me sens encore trop jeune pour assumer le rôle de maire et je pense aussi que les femmes doivent monter en compétence pour être tête de liste".

Elle ne trouve pas choquant d'être la n° 2 de Pascal Claverie "un homme qui sait déléguer et qui me fait confiance. Une femme première adjointe, ce n'est jamais arrivé en début de mandat à Tarbes, et c'est un signal fort".

Mais elle reconnaît : "Quand on est une femme, on est obligé de ferrailer et on n'est pas mis sur le même piédestal que les hommes. Nous n'avons pas droit à l'erreur".

Pour sa part, Andrée Doubrère, première femme maire de Tarbes "ne croit pas forcément au machisme. Aujourd'hui, je crois que c'est plutôt un manque de formation et d'expérience politiques chez les femmes comme chez les hommes, plutôt que de genre.

Si les femmes veulent s'engager et ont envie de donner du temps à leur mandat, je ne vois pas pourquoi on les en empêcherait, en témoignent les deux candidates qui se présentent sur la commune d'Azereix. Peut-être qu'elles culpabilisent plus que les hommes de ce manque de temps qu'elle ne consacre pas à leur famille".

Représentante de la liste de gauche Tarbes Citoyenne Écologique et Solidaire, Rebecca Calley reconnaît "qu'il y a un plafond de verre à franchir, même si à TCES on joue collectif pour co-construire l'émergence de la tête de liste. Mais au-delà de la décision de la tête de liste, la question est de savoir quelle politique on met en place pour balayer les stéréotypes de genre. Il y a encore trop de charges qui incombent aux femmes et peut-être qu'il faut qu'elles prennent davantage confiance en leur capacité".